



MAIRIE
73730 SAINT PAUL SUR ISERE
☎ 04.79.38.20.83
@ contact@stpaulsurisere.fr

**PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 AVRIL 2022 à
19 H 00**

Présents :

Mme AVRILLIER Véronique, Mme GUILLARD Emmanuelle, Mme BLANC Stacy, Mme Nelly MICHAULT, Mme LEGER Sylviane, M GUILLARD Jérôme, M MARTIN-CORREIA Franck-Olivier, M GONTHIER Bernard, M. Franck PORRET, M. PECHERAND-CHARMET-GAVILLOUD Christian, M. Robin DEVRIEUX-PONT (arrivé à 19h05), M. Germain GUILLOT, M. Pierre-Yves PERRIER.

QUORUM : 13

Pouvoir de vote : M. Marc ASSET à M. Franck PORRET

Secrétaire de séance : Mme Emmanuelle GUILLARD.

Approbation du compte-rendu de la réunion précédente

Le compte-rendu de la réunion du 24 mars 2022 est approuvé.

Communication des décisions prises en vertu de la délégation de compétence :

| Décision | Tiers | Objet | Montant |
|----------|-------|-------|---------|
| | | Néant | |

Mme Le maire demande l'autorisation

Pour information, dépenses effectuées depuis le début de l'exercice comptable 2022

:

1. FONCTIONNEMENT :

Dépenses totales : 158 968.67€

Recettes totales : 174 692.11€

2. INVESTISSEMENT :

Dépenses totales : 17 932.93€

Recettes totales : 46 044.57€

ORDRE DU JOUR :

1. Affectation des résultats 2021 budget principal M14 :

Mme le Maire rappelle les chiffres du compte administratif approuvés lors de la dernière réunion du conseil municipal :

En Fonctionnement :

Dépenses réalisées : 578 330.57 €

Recettes réalisées : 568 465.61 € et un excédent 2020 reporté de 167 791.44 €

Soit un excédent de fonctionnement 2021 de 157 926.48 €

En Investissement :

Dépenses : réalisé : 181 370.57 €

Recettes : réalisé : 232 682.63 € et un déficit 2020 reporté de 140 402.69 €.

Soit un déficit d'investissement 2021 de 89 090.63€

Mme le Maire propose d'affecter les résultats comme suit :

Recettes d'investissement cpte 1068 : 89 090.63€ pour couvrir le déficit d'investissement

Report en fonctionnement au R002 de 68 835.85€

Abstentions : 0 Voix contre : 0 Voix pour : 14

2. Approbation et vote du budget principal M14 2022 :

| 3. Fonctionnement | | | |
|---|-------------------|--|-------------------|
| Dépenses | | Recettes | |
| 011 - Charges à caractère général | 219 650.00 | 002 - Antérieur reporté | 68 835.85 |
| 012 - Charges de personnel | 286 350.00 | 70 - Produits des services | 50 984.00 |
| 014 - Atténuation de produits | 5 600.00 | 73 - Impôts et taxes | 346 725.62 |
| 022 - Dépenses imprévues | 0.00 | 74 - Dotations et participations | 169 855.12 |
| 023 - Virement à la section investissement | 89 090.63 | 75 - Autres produits de gestion courante | 14 694.73 |
| 042 - Opération d'ordre entre section (amortissement PLU, logiciels, ...) | 6 534.69 | 77 - Produits exceptionnels | 0,00 |
| 65 - Autres charges de gestion courante | 39 970.00 | 013 – Atténuation de charges | 2 300.00 |
| 66 – Intérêts emprunt | 6 200.00 | | |
| 67 - Charges exceptionnelles | 0.00 | | |
| | 653 395.32 | | 653 395.32 |

| Investissement | | | |
|---|-------------------|--|-------------------|
| Dépenses | | Recettes | |
| 001 - Solde d'exécution reporté (déficit reporté) | 89 090.63 | 001 - Excédent investissement reporté | 0.00 |
| 16 - Remboursement d'emprunts | 45 750.00 | 021 - Virement de la section de fonctionnement | 89 090.63 |
| 20 – Immobilisations incorporelles | 15 145.00 | 040 – Opération d'ordre entre section (amortissement PLU, ...) | 6 534.69 |
| 020 – Dépenses imprévues | 14 189.76 | 10 – Dotations fonds divers | 135 510.07 |
| 21 – Immobilisations corporelles | 101 960.00 | 13 – Subventions d'investissement | 39 000.00 |
| 23 – Immobilisation en cours | 100 000.00 | 024 – Produits de cessions | 96 000.00 |
| | 366 135.39 | | 366 135.39 |

Dépenses de fonctionnement : 653 395.32€
 Recettes de fonctionnement : 653 395.32€

Dépenses d'investissement : 366 135.39€
 Recettes d'investissement : 366 135.39€

Abstentions : 0 Voix contre : 1 M. Marc ASSET Voix pour : 13

4. Location de l'appartement T4 au-dessus de l'école maternelle :

Au vu du faible nombre de demandes, nous prolongeons de 15 jours les offres de ce logement en la diffusant auprès des communes voisines, site internet et page Facebook. Une annonce sur le bon coin 73 a également été publiée ce jour.

URBANISME :

Décisions DP/PC :

| DP ACCORDEES | | |
|-------------------------------------|------------------------|---|
| RADO DIRER Jean-Edouard | 28 impasse des Iris | Pose de panneaux photovoltaïques |
| GROMIER Thierry | 74 chemin de la Vernaz | Remplacement des 2 clôtures + portail en bois Par une clôture en composite |
| FERRARI Romain | 12 chemin du Monard | Pose de 5 volets roulant alu blanc sous linteau |
| Sté Climago pour Mme Sylvie PERREVE | 169 rue de la Fontaine | Travaux isolation thermique par l'extérieur Avec un enduit |
| PERMIS DE DEMOLIR ACCORDE | | |
| LEYMOND Corinne | La Saugue d'en Haut | Démolition totale de la toiture du mazot |

LOGEMENT F1

Au vu des premiers devis reçu en mairie pour la remise en état de ce logement, nous statuerons lors du prochain conseil municipal pour la restitution ou non de la caution à M. Pondruel.

ONF – FORET

Les services du RTM ainsi que notre agent ONF, nous donnent rendez-vous le mercredi 20 avril à 14h devant la chapelle de Monslacon afin de faire un bilan sur l'affaissement de la route.

DIA :

Néant

Pour information

Date de la prochaine réunion du conseil : jeudi 12 mai 2022 à 19h

Tour de table du Conseil Municipal

Mme Véronique AVRILLIER

Je souhaite faire un petit rappel à la population ;

Les comptes de la communes sont publics, tous les citoyens qui souhaitent avoir une copie ou des informations sur le budget communal, peuvent s'adresser au secrétariat. Il n'est pas concevable que des personnes se permettent de salir la mémoire de notre ancien maire, lui qui avait tant à cœur d'œuvrer pour sa commune et surtout, qui n'est plus là pour se défendre. Un minimum de respect pour ses enfants, petits-enfants ainsi que pour son épouse !!!!

Certes, nous avons eu un début d'année difficile au niveau de notre trésorerie, mais nous avons géré le problème avec l'aide de la trésorerie d'Albertville. Ce n'est pas parce nous avons indiqué devoir faire attention à nos finances qu'il faut en déduire tout et n'importe quoi. Les bruits calomnieux qui court ne sont pas tolérables, si cela devait perdurer, je ne manquerais pas de porter plainte pour diffamation.

Trop d'affabulations ont été colportées, ce qui crée un climat de méfiance au sein du village ce qui nous oblige à rectifier constamment les dire de ces personnes. Cela nous empêche d'être constructif et d'avancer pour le bien de tous.

Mme Karine Marguerettaz, secrétaire de mairie, précise qu'elle reste à disposition pour répondre aux questions, mais qu'il n'est pas tolérable de salir la mémoire de M. Michault, lui qui avait le goût de s'investir pour le bien commun et l'amour de sa commune.

Mme Sylviane LEGER

➤ On me signale qu'une golf circule encore très vite dans la traversée du village.

Réponse : Un signalement à déjà été fait à la gendarmerie pour ce véhicule, il convient de relever la plaque d'immatriculation, cela permet plus d'efficacité pour la gendarmerie.

➤ Beaucoup de personnes promènent leurs chiens à La Plaine, mais malheureusement sans les tenir en en laisse. Il serait bon de faire un rappel par voie d'affichage pour cela.

M. Jérôme GUILLARD

- Demandes de M. Mutet François ; recoller une plaque sur la cheminée du four, fait par mes soins cette semaine. Il demande également si nous pouvons repeindre les tôles du lavoir du Villard.

Réponse : Mme le Maire rappelle que seul le four du Parc est communal, tous les autres fours sont sur des terrains privés. Cela n'empêche bien sûr pas la commune de les entretenir. Nous allons faire estimer le coût pour la peinture du lavoir.

M. Franck-Olivier MARTIN-CORREIA

Réitère sa demande de ralentisseurs au Villard (descente du Parc au Cudray). Nous pourrions poser des ralentisseurs démontables pour l'hiver afin de ne pas gêner le déneigement.

Réponse : Il faut étudier correctement ce projet car les exploitants forestiers empruntent cette route en camion, il ne faudrait pas que cela soit problématique pour ce type de véhicules.

M. Bernard GONTHIER

Propose que nous fassions paraître un article dans le Dauphiné Libéré afin de faire cesser les ragots sur les finances de la commune et pour rétablir l'intégrité de M. Patrick MICHAULT, ancien Maire de la commune.

M. Christian PECHERAND-CHARMET-GAVILLOUD

- A la suite du dernier conseil municipal, ainsi qu'au mail transmis par Mme Emmanuelle GUILLARD le lendemain, il faut que nous travaillions dans le même sens.
- Comment s'organise le bureau de vote pour le second tour des présidentielles ?

Réponse : Le planning est le même que pour le 1^{er} tour, seul changement, M. Bernard GONTHIER remplacera M. Robin DEVRIEUX-PONT.

M. Pierre-Yves PERRIER

- Les lampadaires du Bayer ne fonctionnent toujours pas. Il manque également de lumière vers le jeu de boules ainsi que vers le parking.

Réponse : Nous avons contacté à plusieurs reprises l'entreprise Pich'élec, nous allons les relancer. Nous allons également faire une demande auprès de la société Capogna.

M. Robine DEVRIEUX-PONT

- Il est bon de rappeler que le conseil municipal est public, que les personnes qui souhaitent peuvent interpeller les élus et que nous répondrons aux questions.
- Appel à projet de la Hall Olympique. Fermée en juillet et août.
- Les travaux au hameau du Parc vont débiter la semaine prochaine.
- Concernant la communication ; Nous avons un élu par hameau, nous pourrions aller à la rencontre des administrés afin d'échanger avec eux sur les besoins, les interrogations et tout autres questions qu'ils souhaiteraient nous soumettre afin de faire remonter ces informations lors des séances de conseil municipal.

Fin de la séance à : 20h00

Le Maire,
Mme Véronique AVRILLIER

